



## Risquer le possible

**Mémoire du CLD et de la MRC  
de La Côte-de-Beaupré  
présenté dans le cadre de la consultation  
portant sur l'énoncé de la vision stratégique  
sur le développement de la  
Communauté métropolitaine de Québec**

Le 13 octobre 2004



## Préambule :

# Communauté Métropolitaine de Québec inc.

Ce mémoire présenté par le CLD et la MRC de La Côte-de-Beaupré, à la Communauté métropolitaine de Québec, dans le cadre de son projet d'énoncé de vision stratégique, en est un mettant résolument l'accent sur la collaboration entre la ville centre et la Côte-de-Beaupré, dans ce qui va devenir, d'ici 2024, une « relation d'affaires » profitable à toutes les parties. Si l'on exclut l'introduction, ce document dresse un parallèle entre les pistes d'action identifiées par le projet d'énoncé de la CMQ, et celles identifiées par le CLD et la MRC de La Côte-de-Beaupré. Nous y avons donc incorporé nos six grands secteurs d'activité :

- Patrimoine
- Tourisme
- Agroforestier
- Manufacturier et industriel
- Commerces et services
- Communautaire

Chaque secteur soumet à l'analyse, selon l'optique de la Côte-de-Beaupré, les grands objectifs de la CMQ, soit de bâtir une communauté plus **riche**, plus **solidaire**, plus **saine et durable**, plus **créative**, mieux **aménagée** et plus **accessible**. Un tel exercice va nous conduire, en conclusion, à répondre aux questions qui nous sont adressées :

- Est-ce que le diagnostic posé par la CMQ vous semble juste?
- Est-ce que les orientations et les défis proposés vous paraissent appropriés?
- Est-ce que les pistes d'action envisagées par la CMQ vous semblent pertinentes?
- Est-il possible de se donner une vision intégrée de notre développement?
- Est-il possible de mettre en œuvre cette vision? Et comment peut-on y arriver?

## Introduction :

# De nouveaux axes de développement

Le projet d'énoncé de vision stratégique de la Communauté métropolitaine de Québec reflète une conception enthousiaste du futur. Il est rédigé en des termes dont l'optimisme donne des ailes à tous ceux qui croient en l'avenir de cette collectivité élargie qu'est la région de la Capitale nationale et qui aspirent, à juste titre, au statut de MÉTROPOLE. Mais, dans sa forme actuelle, ce projet nous concerne-t-il bien tous? Le CLD, la MRC, et les autres intervenants et décideurs de la Côte-de-Beaupré se sentent-ils vraiment interpellés par ses orientations et ses pistes d'action? D'un point de vue strictement "périphérique", sommes-nous vraiment des acteurs, des participants ?

Cette question est particulièrement pertinente dans le cas de la Côte-de-Beaupré qui, tout en souhaitant participer pleinement au développement de la CMQ, se voit fréquemment reléguée à des activités économiques traditionnelles, reflétant beaucoup plus son passé que son avenir. Pour notre MRC qui embrasse d'emblée les défis, orientations et pistes d'action identifiées dans ce document, l'approche est quelque peu décevante puisqu'on ne lui reconnaît même pas, parmi ces activités traditionnelles que sont les secteurs patrimonial et touristique, un rôle prépondérant. On va même jusqu'à l'oublier en page 32 dans un chapitre intitulé *Un patrimoine haut de gamme*.

Ne prétendant nullement se prononcer au nom de l'ensemble des collectivités qui composent la dite « ceinture verte » de la Capitale nationale, les élus et décideurs de la Côte-de-Beaupré tiennent cependant à ce que l'on corrige dans ce projet d'énoncé, ce qui constitue, de la part de ses auteurs, une incompréhension manifeste des aspirations fondamentales de la population de notre région. La vision centriste exprimée dans ce document n'intègre pas suffisamment notre MRC dans des axes tels la nouvelle économie, le développement industriel et manufacturier, l'agroalimentaire à valeur ajoutée, etc.

En nous identifiant, dans le document, comme étant *un réseau d'espaces verts et bleus où seront localisés de nouveaux ensembles résidentiels, commerciaux ou institutionnels*, l'on ne semble pas comprendre que cela ne ferait qu'accentuer chez nous une tendance démographique à la baisse, tout en excluant notre population d'axes de développement réservés à la ville centre. Certes, l'avenir de notre région repose en partie sur l'implantation de projets résidentiels, de centres commerciaux et de services ainsi que d'institutions à caractère communautaire, mais rien de tout cela n'existera si l'on n'y développe pas d'abord une économie distincte, fondée non seulement sur les secteurs traditionnels que sont le tourisme, l'agriculture et le patrimoine, mais également sur les secteurs manufacturier et industriel, surtout s'ils sont associés à la nouvelle économie.

C'est en répartissant les pôles économiques à fort potentiel parmi ses composantes, que la CMQ va renverser une tendance démographique à la baisse dans certaines régions périphériques, dont la nôtre, et cimenter du fait même, les bases d'une véritable économie métropolitaine. Un plan d'action priorisant l'implantation de structures d'habitation, de services et d'accueil, au détriment d'une économie distincte, dynamique et autonome, condamnerait la Côte-de-Beaupré à devenir un parc pour retraités où le manque d'emplois bien rémunérés et les faibles perspectives d'avenir, inciteraient les jeunes familles à s'établir ailleurs.

## **Patrimoine : Une Histoire à mettre en commun**

Nous ne constatons pas, à la lecture de ce document, de volonté bien arrêtée, d'intégrer le secteur patrimonial de la Côte-de-Beaupré à celui de la ville de Québec et des autres municipalités de la CMQ. Citons en exemple cette notion d'internationalisation de l'offre en matière patrimoniale qui est entièrement concentrée sur ce Vieux Québec que l'UNESCO a désigné arrondissement historique.

### **Une symbiose avec Québec**

Une réelle volonté d'intégration dans la planification stratégique de la CMQ, devrait susciter une proposition à l'effet que l'avenue Royale soit également désignée arrondissement historique. C'est comme si l'on comptait exclusivement sur l'attrait de la ville centre pour attirer des visiteurs amateurs de patrimoine, en misant sur un éventuel débordement vers la périphérie. Mais ça n'est pas du tout comme cela que s'est déroulée l'Histoire dont ces gens sont si friands! Beauport et la Côte-de-Beaupré se sont développés en symbiose avec Québec, et c'est cette image-là que l'on doit projeter vers des publics nationaux et internationaux.

Il faut comprendre que l'évolution des familles souches s'est faite de Québec vers la Côte-de-Beaupré, à compter de 1630. Il serait intéressant que les politiques culturelles de chacune des constituantes de la CMQ soient élaborées en concertation et qu'elles soient appliquées dans le respect de chacune d'elles.

### **L'inventaire des ressources**

Pour en arriver à une telle vision « holistique » de notre histoire, on devra intégrer le patrimoine bâti de la Côte-de-Beaupré à la vision stratégique de la CMQ. Pour ce faire, il faudrait compléter l'inventaire de nos ressources patrimoniales si l'on souhaite un jour les mettre en commun. Notons également que la planification stratégique devrait être plus spécifique relativement au financement des organismes patrimoniaux et ne pas se contenter de vœux pieux quant aux champs de compétence qui restent à déterminer en ce domaine.

### **Éduquer la population**

Nous sommes par ailleurs heureux de constater que la CMQ partage l'objectif de la Côte-de-Beaupré de faire connaître à toute la population sur son territoire, le patrimoine historique présent dans chacune de ses composantes. Nous souscrivons également à l'idée d'élaborer une stratégie afin de faire contribuer l'ensemble du patrimoine historique à son rayonnement culturel et promouvoir le partenariat en la matière.

## **Tourisme :**

# **Un regroupement d'images**

Partout, y compris dans le domaine du tourisme, le document adopte une vision « urbaine » du développement économique. Et lorsqu'il s'agit de se pencher sur des problématiques propres à la Côte-de-Beaupré ou à d'autres régions périphériques, on a tendance à s'en remettre à des généralités. Il va de soi qu'une telle approche ne traduit en rien « l'intention » des auteurs de ce document, et que l'exercice de consultation auquel nous participons présentement a précisément pour objectif de corriger de telles lacunes.

### **Pas d'actions précises**

Ainsi, lorsqu'il est question de revitaliser les berges et d'accès au fleuve, on demeure muet quant aux projets pouvant faire l'objet d'actions précises. Rien de concret en ce qui a trait à l'utilisation de la baie de Beauport ou aux nombreuses problématiques de la gestion des rives sur la Côte-de-Beaupré. Il n'est nullement fait mention d'harmonisation des politiques en ce sens, ou d'activités concrètes de reprise en main des milieux humides riverains. Et pourtant, la Côte-de-Beaupré, entre la chute Montmorency et le cap Tourmente, a le potentiel de devenir le plus beau parc linéaire de tout le Québec et l'un des plus grands plans d'eau au monde à proximité d'une capitale.

### **Pas d'incitatifs**

Beaucoup d'espoirs sont fondés sur l'efficacité de la région de la Capitale nationale en matière de gestion touristique, mais l'on ne mentionne rien de précis quant à l'orientation du flot touristique vers la périphérie de la CMQ. Tout est laissé aux voyagistes et aux transporteurs que l'on ne prévoit pas inciter à conserver la clientèle au sein de la CMQ, plutôt que de l'acheminer vers Charlevoix, Montréal ou le Saguenay. On s'interroge sur le fait que la CMQ ne suggère pas un éventuel réseau d'accueil touristique réparti sur l'ensemble du territoire.

### **Une ou des images distinctives?**

La volonté de développer une image distinctive de l'ensemble du territoire métropolitain n'est pas totalement absente du document, mais pas non plus très claire. S'agit-il d'une image distinctive du concept « ville centre » ou du concept « métropolitain » de notre communauté? Nous aimerions voir se préciser cette orientation puisque le reste du discours parle plus « d'englober » que de « distinguer ». Dans une optique de collaboration entre régions à caractères distincts et à attraits multiples, il faudrait compiler et regrouper les données statistiques en matière de tourisme, pour l'ensemble du territoire de la CMQ, de manière à les intégrer à cette vision stratégique que nous préparons ENSEMBLE.

### **Bravo!**

Et dans un contexte où le Cap Brûlé sera sans doute sauvé grâce à la collaboration de la CMQ, nous tenons à saluer la volonté de cette dernière d'identifier et de délimiter les milieux rares, fragiles, esthétiques ou essentiels au maintien d'espèces fauniques menacées, vulnérables ou exceptionnelles.

## **Agroforestier :**

# **Un retour aux valeurs de base**

Notons d'abord que le secteur agrotouristique est oublié dans ce document. Il serait intéressant pour les amateurs de leur permettre de visiter les tous premiers établissements agricoles d'Amérique du Nord et de fouler cette terre qui constitue le premier bastion économique du Canada.

### **Une relation avec *la ville***

On constate, d'autre part, que le développement agroalimentaire n'est abordé que de façon générale, sans que l'on ne perçoive d'objectifs spécifiques. Et c'est dommage puisque voici une région ayant pour nom « les beaux prés », reléguée au même rang que celui des producteurs agricoles spécialisés, elle qui a traditionnellement nourri la Vieille Capitale et parfois même sauvé la colonie de la disette. Si nos cultures sont diversifiées et fragmentées, c'est parce qu'elles produisent l'ensemble des fruits et légumes de saison qu'ont toujours recherché les gens de *la ville*. Nos débouchés sont spécifiques parce que depuis bientôt quatre siècles, nos produits sont vendus sur les étals de *cette même ville*. C'est pourquoi l'on aimerait voir proposée dans cet énoncé de planification stratégique, une « appellation Côte-de-Beaupré » confirmant d'une part, cette relation privilégiée et historique avec *la ville*, ainsi que la forte valeur ajoutée de nos produits du terroir.

### **Gestion intégrée du territoire**

Mentionnons également que ce document pourrait être plus spécifique quant à l'importance de la mise à jour d'un plan de gestion intégrée du territoire afin d'assurer la pérennité et le développement de l'agriculture sur la Côte-de-Beaupré, tout en favorisant l'occupation et l'entretien des terres. Par ailleurs, nous sommes heureux de constater que la récupération et le réaménagement des secteurs en friche sont prioritaires pour la CMQ.

### **La richesse forestière**

Quant au secteur forestier, il est largement laissé pour compte dans l'énoncé de planification stratégique, alors que dans notre région, une exploitation ordonnée et rationnelle des forêts publiques et privées constituerait un atout considérable. La forêt recèle plus d'une richesse : au-delà de l'exploitation du bois acheminé vers les papetières et les scieries, de nombreuses espèces animales y séjournent, dont certaines font l'objet de chasse et de pêche alors que d'autres sont protégées dans des aires de conservation où les amateurs peuvent renouer avec des espèces plus « fragiles » et plus rares.

## **Manufacturier et industriel :**

# **Objectif : nouvelle économie**

Nous pensons qu'il serait important de décentraliser les secteurs en croissance tels les sciences de la vie, la santé et la nutrition, les technologies appliquées, les matériaux transformés, etc. Comme l'aurait si bien démontré l'installation à Saint-Tite-des-Caps d'une entreprise de biotechnologie dont les dirigeants sont issus de l'Université Laval. Nous disposons dans notre région, de l'ensemble des structures d'accueil capables d'assurer non seulement l'implantation d'un complexe industriel, mais également de quartiers résidentiels en pleine nature, à deux pas de la capitale.

### **Trop peu d'appuis**

Mais comme l'a malheureusement démontré ce même projet de biotechnologie qui s'est finalement installé au Nouveau-Brunswick plutôt que sur la Côte-de-Beaupré, notre région ne bénéficie que de bien peu d'appuis lorsque vient le temps de diversifier son économie et de secouer cette image essentiellement reliée aux ressources de base et au récréotouristique. En effet, l'on ne relève pas, à la lecture de ce document, de volonté bien arrêtée d'intégrer les secteurs manufacturier et industriel de la Côte-de-Beaupré, à ceux de la ville de Québec. On n'y suggère pas, par exemple, de stratégie industrielle englobant résolument l'ensemble du territoire de la CMQ.

### **Des plans d'intervention**

Tout apparaît ici comme si l'avenir de la Côte-de-Beaupré consistait à assister impassible à une diminution de ses emplois dans les différents secteurs de la transformation, pour se concentrer presque exclusivement sur les secteurs plus traditionnels. La planification stratégique de la CMQ doit absolument prévoir des plans d'intervention pour contrer, comme cela se fait, avec un apparent succès, dans le cas du projet de dégradation du Cap Brûlé, une vision largement répandue dans l'appareil d'État, que l'exploitation incontrôlée de nos ressources de base, constitue le fondement même de notre avenir économique.

### **Une perception à modifier**

Notre région recèle un vaste potentiel d'implantation d'entreprises de la nouvelle économie. Pensons à ses structures d'accueil, sa structure sociale, ses services etc... qui ne semblent pas être suffisamment considérés dans le projet d'énoncé. Environ 25 % de nos emplois ne reposent que sur 4 ou 5 entreprises. Il faut modifier cette situation.

### **Synergie et complémentarité**

Nous saluons dans ce document une certaine volonté d'harmoniser les plans locaux de développement économique et de cibler ce développement par filière de production pour favoriser la synergie et la complémentarité entre régions. Nous saluons également le projet de soutien et d'accompagnement des entreprises pour leur permettre d'accéder aux réseaux internationaux.

## **Services et commerces :**

### **Consolider les intérêts et réaliser des ententes**

« Consolider et harmoniser le développement de l'offre commerciale et de services; définir des créneaux de développement spécifiques pour chacun des centres d'activité; développer une solidarité entre les territoires de la Communauté » : en mentionnant qu'il y a un besoin de consolider les intérêts et de réaliser des ententes sur les défis et les créneaux à promouvoir, le document reconnaît la nécessité d'identifier les types d'entreprises correspondant aux besoins réels de la population régionale.

### **Élargir les périmètres urbains**

« Confirmer la zone agricole comme milieu de développement de l'agriculture en protégeant l'environnement tout en conciliant la mise en valeur et le développement de toutes les parties » : à la lumière de cette citation, nous aimerions voir dans la planification stratégique, un projet d'élargissement des périmètres urbains dans les municipalités où la zone agricole vient limiter le développement résidentiel et commercial de ces dernières. Évidemment, l'élargissement des périmètres urbains suppose l'implantation d'infrastructures nouvelles. De plus, il faudrait consolider les infrastructures existantes et le bouclage des réseaux déjà en place. La planification stratégique de la CMQ devrait proposer des avenues concrètes pour mettre fin aux démarches et tractations répétées de nos municipalités et de notre MRC, à la recherche de solutions à cette situation.

### **Harmonisation des plans d'urbanisme**

Dans un contexte où le boulevard Sainte-Anne a fait, pendant des décennies, l'objet d'un développement anarchique, nous saluons la volonté de la CMQ de réduire la pollution visuelle de divers types. Il nous apparaît cependant essentiel que certaines pistes d'engagement soient mentionnées dans le libellé définitif de la planification stratégique, surtout en ce qui a trait à l'harmonisation des plans d'urbanisme des différentes municipalités qui composent la Côte-de-Beaupré et l'ensemble de la CMQ.

## **Communautaire :**

# **L'obligation de se prendre en main**

Toutes les orientations du document dans le secteur communautaire encouragent l'économie sociale afin de contrer l'isolement, la marginalisation, la pénurie de logements en plus de favoriser la mixité des générations et des types de ménages. Nous abondons dans ce sens. Il y est également suggéré de promouvoir l'approche intégrée et coordonnée auprès de l'ensemble des acteurs en matière de développement économique. Nous adhérons à ce principe.

### **Une formation accrue**

En plus de proposer un arrimage des programmes de formation et des besoins des entreprises, le document prône une formation accrue de la main-d'œuvre. Il devrait également suggérer l'implantation de programmes ou de ressources d'enseignement en périphérie adaptés aux besoins de chaque région de la CMQ.

### **Le transport : une nécessité**

Nous appuyons sans ambages TOUTES les orientations prises dans ce document quant au transport en commun, à ses modes d'implantation et à ses avenues de financement. Notre MRC a besoin de transport en commun pour favoriser l'emploi chez les jeunes, le déplacement des personnes âgées et la présence de la clientèle de l'éducation aux adultes. Sinon, nous deviendrons, à plus ou moins long terme, un parc pour retraités

Il faut nécessairement favoriser le transport en commun dans les secteurs à forte densité et où l'on observe une énorme pression sur le réseau routier. Il est faux de prétendre qu'un système de transport collectif ou alternatif est envisageable si nous n'y retrouvons pas la régularité, la fréquence, l'efficacité et la proximité d'un vrai transport en commun. Le document doit reconnaître la présence d'un besoin actuel et urgent en ce sens, plutôt que d'envisager l'éventuelle création d'un tel besoin.

Notons enfin que le développement en matière de transports maritime, ferroviaire et aérien est tout à fait louable et justifié.

### **Un défi à relever**

Rappelons-nous que les tendances démographiques n'existent que pour être contredites et qu'elles ne représentent pas l'anathème pour une collectivité, mais bien un défi à relever. Si cette affirmation était sans fondement, la CMQ elle-même ne proposerait pas aujourd'hui une planification stratégique où l'apport d'une immigration soutenue et l'implantation d'industries à caractère international constituent l'un des fondements de notre développement collectif.

**Commentaire :**

**Mieux vaut être plus « propre » que « vert »**

Il est surprenant de constater que le projet d'énoncé ne mentionne rien à propos de la gestion des résidus surtout que l'on constate que le document prône l'application de vastes principes écologiques. Peut-être est-ce dû au fait que la CMQ a adopté dernièrement son *Plan de gestion des matières résiduelles*.

Considérant que depuis plusieurs décennies déjà, des membres de la CMQ acheminent leurs déchets au lieu d'enfouissement sanitaire (LES) de Sainte-Tite-des-Caps et considérant également qu'ils achemineront au lieu d'enfouissement technique (LET) de Saint-Joachim leurs résidus, il serait important d'indiquer que l'acheminement de déchets bruts doit être limité au maximum et que l'ensemble des matières non recyclables soit traité de manière à ne générer que du mâchefer ou des cendres.

Il serait également très important de prévoir certaines mesures visant à protéger la qualité de l'eau potable. Toute activité risquant d'entraîner la dégradation de l'eau potable devrait être éliminée. De plus, des suivis réguliers et sévères devraient être faits au LES et LET de manière à s'assurer que le lixiviat ne viendra pas polluer les nappes phréatiques ou les cours d'eau avoisinants.

## **Conclusion :**

### **Des pistes plus précises!**

Si le projet de planification stratégique pour l'ensemble de la CMQ doit avoir des suites, il se doit d'être rassembleur. Le ton enthousiaste de ses rédacteurs va effectivement électriser l'ensemble du territoire de la CMQ, à la condition expresse que les intérêts de toutes ses composantes y soient représentés et respectés.

Le travail consiste donc à renverser la pyramide : d'un document essentiellement urbain où tout gravite autour de *la ville*, il faut élaborer un document « métropolitain ». C'est là le véritable défi d'une ville centre qui fait preuve d'une grande difficulté à retenir l'immigration et à attirer des industries de calibre international. La plupart des idées et des concepts qui y sont évoqués sont porteurs, mais le fond en est un de prédominance d'un « chef-lieu » sur les municipalités qui l'entourent.

Il est impératif que la vision stratégique de développement de la CMQ trace des pistes plus précises d'engagement pour chacun de ses six chantiers et chacun des territoires concernés. Il s'agit là d'une condition essentielle à l'action, car elle obligera, à une mesure des réalisations, au terme des échéances, fixées par cet exercice. Si la périphérie ne se reconnaît pas dans ce document, on aura beau parler de Capitale nationale et d'arrondissement historique, le partenariat tant attendu par la création de la CMQ ne sera jamais atteint et le mot « métropolitaine » dans l'appellation de cette dernière, ne désignera plus qu'un espoir.

Et rappelons-nous la devise de la MRC de La Côte-de-Beaupré : « **S'unir pour servir** ».

## Réponses aux questions : Assumer pleinement le risque

*Est-ce que le diagnostic posé par la CMQ vous semble juste?*

L'orientation demeure trop « urbaine » en ce sens qu'elle n'assume pas complètement le rôle de MÉTROPOLE qu'entend jouer la CMQ. Au contraire d'une ville centre, une métropole se doit d'être en mesure de mettre un terme aux rivalités intestines et d'assumer pleinement le *risque* que pose l'intégration harmonieuse et équitable de toutes ses composantes.

*Est-ce que les orientations et les défis proposés vous paraissent appropriés?*

Le CLD et la MRC de La Côte-de-Beaupré souhaitent ardemment adopter les orientations proposées et relever les défis qui s'y rattachent, tout en étant assurés d'y être pleinement associés. Si les stéréotypes reliés à la « vocation » de notre région ne sont pas révisés et que notre avenir n'est pas intégré à un plan de développement prévoyant l'apport de la nouvelle économie dans notre région, nous deviendrons un beau parc vert pour les personnes âgées. Si en 2024 nous ne sommes pas parvenus à assurer la revitalisation économique de notre région par l'implantation de nouvelles industries, les jeunes familles l'auront déjà quitté.

*Est-ce que les pistes d'action envisagées par la CMQ vous semblent pertinentes?*

La réponse est OUI, à la condition expresse que la planification stratégique de la CMQ en arrive à identifier des pistes plus précises d'engagement pour chacun de ses six chantiers et chacun des territoires concernés, tout en respectant la planification stratégique de chacun d'entre eux.

*Est-il possible de se donner une vision intégrée de notre développement?*

Encore une fois, la réponse est OUI, à la condition expresse que Québec permette à sa vision d'évoluer de VILLE CENTRE autour de laquelle gravitent les régions et municipalités de la CMQ, pour en adopter une de MÉTROPOLE oeuvrant en synergie avec ces mêmes régions et municipalités.

*Est-il possible de mettre en œuvre cette vision? Et comment peut-on y arriver?*

Cette réponse est entièrement entre les mains des élus de la CMQ qui sauront, ayant à cœur le meilleur intérêt de leurs concitoyens et des générations futures, adopter des programmes de développement économique fondés sur la concertation, le compromis et la reconnaissance de la particularité de leurs territoires respectifs.